

# STANDARDISATION ET PUBLICATION DES DONNÉES AMÉNAGEMENT CYCLABLE



## Table des matières

.....	1
Introduction :	3
Présentation du standard et du schéma de données utilisés :	4
Je souhaite produire et partager mes données d'aménagement cyclable :	5
a. Je suis un territoire sans données sur les aménagements cyclables :	5
1. collecter des données.....	5
2. Saisir ses données. ....	6
b. Je suis un territoire avec des données sur les aménagements cyclables, mais hors du standard :	7
c. Je suis un territoire ayant déjà des données sur les aménagements cyclables dans le bon standard :	7
Publication des données sur le PAN :	8
Contacts PAN :	8

## Introduction :

**L'objectif du tutoriel est d'accompagner les territoires dans la production et la publication de données géographiques fiables et précises sur leurs aménagements cyclables.**

Il est important de respecter le schéma national pour la production et la diffusion des données sur les aménagements cyclables. Cela garantit l'exhaustivité et l'exactitude des données, facilite leur harmonisation et leur réutilisation à l'échelle nationale. En se conformant à ce dispositif, les collectivités contribuent à renforcer la qualité des données disponibles et à promouvoir le développement du vélo comme mode de déplacement durable.

La connaissance détaillée des aménagements cyclables constitue un enjeu majeur pour le développement du vélo, permettant aux autorités locales et aux décideurs de prendre les bonnes décisions en matière d'aménagement. Ces données sont essentielles pour suivre la réalisation des infrastructures cyclables, évaluer leur efficacité et planifier de futures interventions. De plus, elles fournissent des indicateurs clés permettant de communiquer sur le développement du réseau cyclable et d'orienter les cyclistes vers des itinéraires sûrs et pratiques. Enfin, disposer de données précises répond également à une obligation légale, garantissant une conformité réglementaire et une responsabilité accrue dans la gestion des infrastructures cyclables.

Bien que des données sur les aménagements cyclables puissent être disponibles sur la plateforme OpenStreetMap, il est crucial d'avoir des données validées par les territoires eux-mêmes. Les données OpenStreetMap (OSM) peuvent être une ressource précieuse, mais elles sont souvent basées sur des contributions communautaires et peuvent manquer de précision ou de fiabilité dans certains cas.

En obtenant des données validées directement auprès des territoires, on s'assure de leur qualité et de leur exactitude, ce qui est essentiel pour prendre des décisions informées en matière d'aménagement du territoire et pour garantir la sécurité des cyclistes.

Les données fournies par les territoires peuvent inclure des informations spécifiques et des détails qui ne sont pas toujours disponibles dans les sources communautaires, ce qui les rend d'autant plus précieuses pour la planification et la gestion des infrastructures cyclables à l'échelle locale.

## Présentation du standard et du schéma de données utilisés :

Avant de vous plonger dans l'intégration de vos données, découvrez le Schéma National des Aménagements Cyclables. Ce schéma a été élaboré pour harmoniser les données sur les infrastructures cyclables à l'échelle nationale, assurant ainsi une cohérence et une complétude minimale des informations.

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous accéderez à la page dédiée où vous pourrez en apprendre davantage sur ce schéma et sur l'importance de respecter ses normes lors de l'intégration de vos propres données.

[Découvrir le Schéma National des Aménagements Cyclables](#)

Pour une meilleure compréhension des termes utilisés dans le domaine des aménagements cyclables, nous vous invitons à consulter le Lexique Illustré des Aménagements Cyclables. Ce lexique offre des explications détaillées et des illustrations pour vous aider à maîtriser le vocabulaire spécifique à ce domaine.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder au Lexique Illustré :

[Découvrir le Lexique Illustré des Aménagements Cyclables](#)

# Je souhaite produire et partager mes données d'aménagement cyclable :

## a. Je suis un territoire sans données sur les aménagements cyclables :

### 1. collecter des données

La collecte de données géographiques est une étape cruciale pour garantir la qualité et la précision des informations sur les aménagements cyclables.

Avant de commencer la collecte sur le terrain, il est essentiel de consulter le standard de données pour s'assurer de la conformité des informations collectées. Cela garantira que les données sont structurées de manière cohérente et compatibles avec les normes établies, tout en assurant une collecte complète des informations requises par le schéma.

Ensuite, nous recommandons vivement de suivre la notice de numérisation de terrain disponible à l'adresse suivante : [Notice de numérisation de terrain](#). Cette ressource, proposée par Vélo & Territoires, fournit des directives détaillées sur l'acquisition de données des aménagements cyclables en donnant les bonnes pratiques à suivre. En suivant ces recommandations, vous pouvez garantir une collecte de données efficace et fiable, jetant ainsi les bases d'une cartographie précise et exhaustive des aménagements cyclables de votre territoire.

## 2. Saisir ses données.

Il existe plusieurs façons de saisir ses données :

### **Utilisation d'outils internes :**

Si vous disposez d'outils internes, vous pouvez télécharger à partir du dépôt GitHub :

- Un [gabarit au format shapefile](#), plus adapté aux collectivités utilisant déjà un SIG. Il intègre un formulaire de saisie des attributs pour QGIS.
- Un [script SQL](#) pour la création d'une base de données Postgres/PostGIS "vierge", structurée selon le Schéma incluant la table des aménagements cyclables avec son attribut géographique, ainsi que les tables des valeurs possibles des champs concernés et son modèle conceptuel de données.

### **Utilisation de Velodatamap :**

Une autre option est d'utiliser exclusivement [Velodatamap](#). Ce portail, qui a remplacé le « WebSIG » de Vélo & Territoires depuis juillet 2023, offre une fonctionnalité permettant aux agents des collectivités de saisir directement leurs données relatives aux aménagements cyclables. Pour ouvrir les fonctionnalités d'édition effectués simplement une demande à l'adresse suivante [sig@velo-territoires.org](mailto:sig@velo-territoires.org).

### **Utilisation de Géocontrib :**

Une autre option supplémentaire est Géocontrib, une plateforme collaborative développée par la Région Grand Est, qui permet aux utilisateurs de contribuer à la cartographie des infrastructures cyclables de manière participative. À l'aide de cet outil, les utilisateurs peuvent numériser les aménagements cyclables en utilisant un fond de plan de leur choix. De plus, s'ils disposent déjà de données numérisées ou saisies au format GEOJSON, il est possible de les importer pour poursuivre le travail avec ces données existantes. Enfin, il est également possible de créer des champs avec des listes de valeurs prédéterminées pour faciliter la saisie et garantir la qualité des données.

### **Recours à GeoVelo :**

Enfin, une dernière possibilité est de faire appel à GeoVelo, une solution privée qui offre des fonctionnalités avancées pour la collecte et la gestion de données sur les aménagements cyclables. Bien que cette option soit plus onéreuse, elle peut être envisagée pour les collectivités disposant de ressources financières suffisantes et recherchant des prestations supplémentaires.

## b. Je suis un territoire avec des données sur les aménagements cyclables, mais hors du standard :

### **Identification de l'ensemble des informations demandé par le standard :**

Commencez par examiner vos données existantes et identifiez si toutes les informations requises par le standard sont déjà présentes. Cela vous permettra de déterminer les lacunes à combler pour rendre vos données compatibles avec le standard.

### **Mise à jour et normalisation des données :**

Vous pouvez utiliser les outils de saisie mentionnés dans la [partie précédente](#), comme le [gabarit au format shapefile](#) et le [script SQL](#). Si ces solutions ne sont pas adaptées à votre situation, vous avez également d'autres options telles que [Velodatamap](#) pour une saisie simplifiée en ligne, ou encore Géocontrib pour une approche collaborative de collecte de données. L'objectif est de rendre vos données sur les aménagements cyclables compatibles avec le standard, facilitant ainsi leur utilisation et leur partage au sein de votre territoire.

## c. Je suis un territoire ayant déjà des données sur les aménagements cyclables dans le bon standard :

Si vous disposez déjà de données conformes au standard, l'important est de vérifier régulièrement la qualité et la précision de ces données, ainsi que de les mettre à jour si nécessaire.

La qualité de vos données peut être vérifiée en utilisant l'outil de validation fourni par [transport.data.gouv.fr](http://transport.data.gouv.fr) via ce lien : [Lien de validation](#).

À noter qu'un nouveau service, "publier.etalab.studio", est actuellement en phase d'expérimentation mais n'est pas encore opérationnel pour le schéma des aménagements cyclables à ce jour. À l'avenir, il devrait permettre de saisir ou de charger des données, que ce soit à partir de zéro ou à partir de données non structurées. Il sera alors possible de tester ces données et de les publier directement sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) à partir de cet outil.

## Publication des données sur le PAN :

**Format des données :** Les jeux de données seront publiés au format GeoJSON, conforme aux normes de géodonnées. Les champs obligatoires doivent être complétés, tandis que les champs optionnels non remplis ne doivent pas apparaître dans le fichier pour assurer la cohérence des données.

### **Options de publication des données :**

1. **Publication autonome :** Vous avez la possibilité de publier directement vos données. Assurez-vous de respecter les spécifications de format et de qualité définies.
2. **Publication via la plateforme DataGrandEst :** le catalogue de métadonnées Data4Citizen vous permet de déposer vos données en open data sur le portail [DataGrandEst](#). Ces données seront ensuite automatiquement moissonnées vers le PAN.
3. **Déléguer à Vélo & Territoires :** Si les données ont été saisies sur l'outil de Vélo & Territoires, vous pouvez leur déléguer la publication.
4. **Déléguer à Géovélo :** Si vous êtes clients de Géovélo, vous pouvez également leur déléguer la publication des données.

## Contacts PAN :

Pour toute questions concernant la publication des données sur le PAN, veuillez contacter :

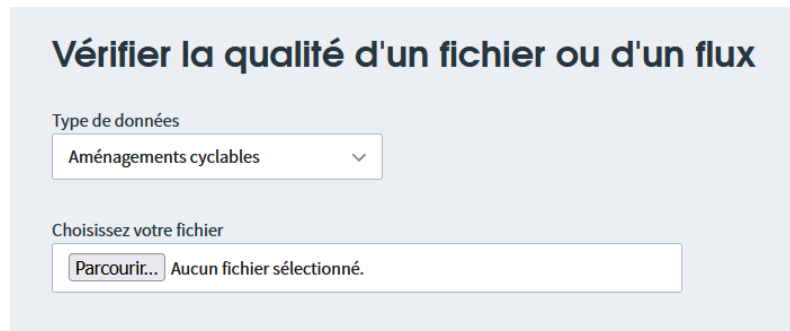
- Brewenn METAYER [brewenn.metayer@transport.data.gouv.fr](mailto:brewenn.metayer@transport.data.gouv.fr)
- Stéphane PIGNAL [stephane.pignal@transport.data.gouv.fr](mailto:stephane.pignal@transport.data.gouv.fr)



**Publication sur data.gouv.fr** : Pour publier sur data.gouv.fr, suivez ces étapes :

- Créez un compte personnel, puis un compte pour votre organisation.
- Publiez vos jeux de données en téléchargeant un fichier, en renseignant une URL ou en paramétrant un moissonneur à travers votre compte organisation.

N'oubliez pas d'évaluer la qualité de vos données avant la publication en utilisant l'outil de validation fourni par transport.data.gouv.fr via ce lien : [Lien de validation](#)



The screenshot shows a web interface for verifying data quality. At the top, the title is "Vérifier la qualité d'un fichier ou d'un flux". Below the title, there is a section labeled "Type de données" with a dropdown menu currently showing "Aménagements cyclables". Underneath, there is a section labeled "Choisissez votre fichier" with a "Parcourir..." button and the text "Aucun fichier sélectionné.".

Pour un guide complet dans la publication de vos données ainsi qu'un ensemble de recommandations, nous vous invitons à suivre les procédures de publications rédigées par *transport.data.gouv* via ce lien : [Lien procédures de publications](#)